

MALAKOFF

Communiqué de la Municipalité « Déclaration de Chaillot »

Malakoff, le 12 mars 2024

Le Forum mondial Bâtiments et Climat, organisé les 7 et 8 mars par l'Organisation des Nations unies et la France, s'est conclu par l'adoption par 70 pays de la « Déclaration de Chaillot ».

Cette déclaration prévoit explicitement qu'il faut prendre en compte l'interaction entre les bâtiments, leur voisinage et les espaces urbains (point 5.1.5) et prioriser la réutilisation et la rénovation des infrastructures et bâtiments existants afin de minimiser l'emploi de matériaux non-renouvelables, de maximiser l'efficacité énergétique et de viser la durabilité environnementale (point 5.2.2).

Le futur projet Insee est en totale contradiction avec cette déclaration signée en grande pompe par la France !

Mur de 120 mètres de long, de 65 mètres de haut et de 39 mètres d'épaisseur, il n'y a aucune intégration urbaine possible de ce bâtiment dans la ville. Par ailleurs, le projet actuel propose de démolir 35.000m² de bureaux pour reconstruire le même volume, sans aucune possibilité de réhabilitation du bâtiment actuel.

La ville de Malakoff appelle donc l'Etat à appliquer localement les accords internationaux qu'il signe et à refuser la poursuite de l'actuel projet Insee.

Site de la ville de Malakoff : malakoff.fr

Réseaux sociaux : @ville demalakoff

